

l'esprit plus merveilleux point de concentration. A la lumière de ces faits, le retard aura été bénéfique en obligeant les participants à s'entendre.

Je suis portée à adopter la première solution, mais c'est probablement plus par goût que par choix objectif. Ce qu'il est essentiel de souligner, c'est que le moment du déclenchement ne représentait pas un élément stratégique de la politique commerciale des États-Unis ni d'ailleurs de l'une ou l'autre des grandes nations commerçantes.

Lorsqu'on examine en rétrospective la période écoulée depuis novembre 1982 (la dernière rencontre des ministres du GATT), on serait plutôt porté à croire que la date des négociations a été fixée en grande partie aux termes du processus décisionnaire de la Communauté européenne, avec toute la complexité politique et institutionnelle qu'on lui connaît. La raison apparente du retard - l'opposition (sur des motifs juridiques) d'un petit groupe de pays en développement, dirigés par le Brésil et l'Inde, à l'inclusion des prétendues nouvelles questions de services, de propriété intellectuelle et d'investissements - n'aurait pu en toute vraisemblance empêcher une négociation de ces sujets (par exemple sur la base conditionnelle de l'adoption d'un code à l'égard des nations les plus favorisées lors de négociations de Tokyo) si la communauté européenne avait fixé une date antérieure. Les divisions entre les États membres au sujet de